



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien aux opérations de reboisement

Question écrite n° 31866

Texte de la question

Mme Hélène Zannier attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la question du reboisement et du soutien que l'État et ses établissements publics peuvent apporter à des projets de reboisement menés par les collectivités territoriales. Face au risque que fait peser le réchauffement climatique sur la planète, le reboisement et la reforestation peuvent en effet constituer une première réponse afin de contribuer à la reconstitution de la faune et de la flore ainsi qu'à la constitution de « puits de carbone » permettant de lutter contre les émissions de CO₂. Dans les zones urbaines, la plantation d'arbres permettrait également de lutter contre le phénomène des îlots de chaleur. Dans cet esprit, elle demande quels sont les différentes aides et soutiens dont peuvent bénéficier, de la part de l'État et de ses établissements publics, les collectivités territoriales souhaitant mettre en œuvre des projets de reboisement.

Données clés

Auteur : [Mme Hélène Zannier](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31866

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 19 octobre 2020

Question publiée au JO le : [18 août 2020](#), page 5546

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)